

COMMUNIQUE DE PRESSE

Confédération Nationale du Logement

Montreuil, le 25 mars 2020

Covid-19 : la CNL demande un fonds d'indemnisation des habitants

Les mesures de confinement mises en place pour lutter contre la propagation du Covid-19 impactent fortement l'ensemble des habitants qui subit notamment une perte de revenus plus ou moins importante. Dans ces conditions et pour éviter d'augmenter les risques de précarisation d'une grande partie de la population, la Confédération Nationale du Logement demande la mise en place d'un fonds d'indemnisation des habitants.

Ce sont des milliers de salariés, d'artisans, d'auto-entrepreneurs, d'intermittents du spectacle ou encore de dirigeants de TPE qui voient aujourd'hui leur équilibre financier bouleversé. Car malgré cette situation, chacun d'entre eux doit continuer d'assurer le paiement de son loyer ou le remboursement de ses mensualités d'emprunt, de ses charges locatives ou d'appels de fonds de copropriétaires, de ses abonnements d'eau, de gaz, d'électricité, d'eau, de téléphone, etc.

Pour les familles modestes et les plus pauvres avec des enfants, de nouveaux frais viennent aujourd'hui s'ajouter : plus de cantine scolaire avec un tarif spécial, plus de douche gratuite après les activités sportives, plus d'accompagnement scolaire, etc.

Dans ces conditions, la Confédération Nationale du Logement demande la **création d'un fonds d'indemnisation des habitants**, alimenté par les amendes infligées pour non-respect des règles du confinement et par une taxation spécifique des plateformes de commerce en ligne et grands groupes (distribution) qui voient leur chiffre d'affaire exploser avec la crise sanitaire actuelle.

En cette période, nous avons besoin d'engagements forts de l'Etat afin d'aider chacun à traverser cette crise et préserver le pouvoir d'achat des ménages, la CNL invite donc tous les habitants à signer la pétition :

<http://chng.it/TRydRH27BM>

La Confédération Nationale du Logement

1^{er} association de défense des locataires en France,
Association agréée de consommation et d'éducation populaire,
Forte de 100 ans d'expérience,
Plus de 600 représentants CNL des locataires dans les CA des organismes HLM,
4 600 associations locales réparties dans 89 fédérations départementales,
Adhérente à l'IUT (International Union of Tenants).

Contact presse :

Clémentine BOUARAB, chargée de communication


clementine.bouarab@lacnl.com - 01 48 57 57 10

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet :
lacnl.com

Et sur nos réseaux sociaux :

 @La_CNL

 Confédération Nationale du Logement

 Confédération Nationale du Logement CNL